

La situation n'est plus tenable pour les salariés comme pour les usagers.

Le refus de l'agrément de l'avenant 66 (qui devait augmenter les coefficients de 6 points) par la CNA (Commission Nationale d'Agrément) démontre l'hypocrisie des responsables politiques et des financeurs. Ils vantent depuis des années le « bien vieillir » à domicile mais ni les salariés, ni les usagers ne s'y retrouvent.

Des salaires sous le SMIC alors que le gouvernement claironne que plus aucune convention collective ne doit mettre les salariés dans cette situation. Ils refusent d'agréer un avenant qui remettait juste les Tercoefficients au niveau du SMIC.

Des conditions de travail qui se détériorent

Un financement inéquitable d'un département à l'autre qui met les usagers et les salariés en difficulté.

Pour les uns la remise en cause du maintien à domicile et pour les autres une précarisation grandissante.

Cette situation ne peut plus durer si on veut une société solidaire.

Les plus fragiles d'entre nous doivent être accompagnés dignement à leur domicile s'ils le souhaitent.

Les salariés doivent pouvoir exercer leurs missions dans la bienveillance pour eux comme pour les usagers.

Nous réclamons la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale assise sur les cotisations sociales.

Nous réclamons que les usagers aient suffisamment d'heures attribuées afin de bien vieillir chez eux ou d'être le plus autonomes possible tout en nous permettant d'exercer correctement nos missions.

Nous réclamons immédiatement des augmentations de salaire pour éviter les rémunérations en dessous du SMIC et prendre des mesures pour remédier au tassement des grilles.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE SIGNER EN NOMBRE CETTE
PÉTITION ET DE LA FAIRE CIRCULER UN MAXIMUM.**

[LIEN VERS LA PÉTITION](#)

